

La Poste – Courrier - Colis

SCHÉMA INDUSTRIEL DE LA POSTE : FAIRE TRAVAILLER PLUS EN SACRIFIANT NOTRE TRAVAIL ET LE SERVICE PUBLIC

Le schéma industriel Courrier-Colis présenté lors du Conseil d'Administration de La Poste le 25 janvier s'intitule « *Outil de conquête et de compétitivité* » : les mots ont effectivement du sens et les objectifs peuvent se résumer à une prédominance du colis sur le courrier, une évolution vers une branche logistique.

La compétitivité recherchée repose essentiellement sur 2 axes la baisse des coûts (personnels, structures et transports) et la modernisation des équipements de tri colis par un investissement de 300 millions sur 4 ans.

Dans les perspectives industrielles, le numérique n'est pas pris en compte et l'absence d'un secteur « recherche et développement » est préjudiciable à toutes ambitions de développement. Ce manque ne permet pas d'anticiper les évolutions technologiques du secteur de la communication. Ceci confirme l'orientation du groupe La Poste de privilégier notre transformation en un Groupe « de commerce et de services à la personne ».

Pour réduire les coûts de transport, le Groupe a déterminé deux voies :

- ◆ d'un côté, accentuer le transfert vers la sous-traitance
- ◆ de l'autre, développer le transport en vrac et par des caisses mobiles

Ces choix ne seraient pas sans conséquence sur l'emploi, les conditions de travail, l'aggravation de la précarité et des troubles musculo squelettiques qui impacteraient forcément notre vie et notre santé.



D'autres orientations sont possibles, nous ne pouvons nous enfermer dans cette seule logique de marchandisation et de choix répondant à l'immédiateté d'augmentation des gains

Les réductions structurelles concernent les PIC et les PPDC :

La concentration et la création de grandes plateformes logistique intégrant Viapost, Mediapost, Chronopost sont les principales mesures d'évolution de notre réseau industriel, avec un maximum de liaisons directes prévues entre PPDC.

Enfin le dernier objectif affiché concerne l'ordonnancement des flux avec une « distribution pilotée » à partir des plate formes et des PIC restantes, en indiquant « passer chez le client lorsque c'est nécessaire ».

Le marquage des objets courrier va se développer afin de mieux piloter la distribution courrier / colis. Ces technologies ont pour seule vocation de diminuer les travaux préparatoires du facteur. Une des incidences majeures de ces dispositions est le passage d'une logique de tournée de quartier à une logique de tournée de secteur. En effet l'organisation consacrerait une gestion par le stockage du courrier non-urgent sur plusieurs jours où le déclenchement de la distribution se ferait lorsqu'un colis arrive.

Quant au maillage du réseau, il serait sacrifié au profit de l'externalisation vers les points relais, éloignant toujours plus les particuliers et professionnels, de l'accès aux services postaux.


D'autres orientations sont possibles, nous ne pouvons nous enfermer dans cette seule logique de marchandisation et de choix répondant à l'immédiateté d'augmentation des gains.


Un véritable schéma industriel de La Poste devrait aussi répondre à la nécessaire vitalité de l'ensemble des territoires, en déployant des structures de proximité, modernes et permettant de privilégier les circuits courts.

En anticipant les mutations technologiques et par une politique volontariste de formation pour permettre à l'ensemble des personnels de se les approprier, La Poste doit se donner les moyens de ses prétentions de responsabilité sociale et environnementale.

Les richesses créées par les Postiers, à l'image des 975 Millions d'€uros de bénéfices réalisés en 2016 doivent être réorientées pour permettre :

❖ de reconstruire du collectif pour avoir les moyens de mettre en pratique et de développer les savoir-faire, avoir des conditions de travail qui respectent les salariés et préservent leur santé morale et physique ;

 augmenter les salaires, afin d'assurer une existence normale et digne à tous et afin de reconnaître les qualifications, l'expérience et l'égalité salariale femmes-hommes ;

 porter la semaine de travail à 32 h et 28 h en nuit : les gains de productivité essentiellement captés par les détenteurs de capitaux doivent revenir à l'ensemble de la collectivité pour créer des emplois.

Il faut travailler toutes et tous, travailler moins, travailler mieux !

❖ obtenir des droits nouveaux, lutter contre la casse du Code du travail et la criminalisation de l'action syndicale, acquérir un nouveau statut du travail salarié qui libérera les salariés du dumping social et du chantage à l'emploi.

**LE 21
MARS**

TOUS DANS L'ACTION POUR IMPOSER A LA POSTE UNE STRATEGIE PORTEE VERS LA REPONSE AUX BESOINS DE LA POPULATION, DES PERSONNELS, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

(Facultatif) Téléphones... → (perso) → pro

Grade/Classification Métier

Service/Bureau (nom et adresse)